

## **DECISION COMMUNAUTAIRE 2026\_013**

**Objet : Autorisation de signature de la modification de contrat n°3 au marché M24.037 Travaux de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel Sockeel à Cassel en vue d'y installer l'Office de Tourisme Intercommunal - Lot n°3 Couverture - verrière - bardage zinc**

Le Président de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique notamment ses articles R. 2194-2 et R. 2194-3 .

Vu la délibération n°2024/198 du 17 décembre 2024 autorisant la signature du marché M24.037 Travaux de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel Sockeel à Cassel en vue d'y installer l'Office de Tourisme Intercommunal – Lot 3 « Couverture - Verrière – Bardage zinc » et toutes les modifications qui pourraient intervenir lors de son exécution à la société ECR (59470 WORMHOUT) pour un montant total de 257 589,54 € HT soit 309 107,45 € TTC ;

Vu la décision n°2025/98 en date du 03 juillet 225 autorisant la signature de la modification du contrat n°1 portant sur l'ajout de prestations supplémentaires suite aux travaux de dépose des écailles en pignon ;

Vu la décision n°225/115 en date du 21 août 225 autorisant la signature de la modification du contrat n°2 portant sur l'ajout de prestations supplémentaires suite aux travaux de curage et traitement de la mérule ;

Considérant la nécessité d'ajouter des prestations supplémentaires suite à l'aménagement d'échafaudage – visibilité sur les voisins avec des reprises diverses en mitoyenneté, la maçonnerie et la restauration de la façade mitoyenne côté rue d'Aire + 1 retour (26,5 m<sup>2</sup>) ;

Considérant que ces travaux supplémentaires sont devenus nécessaires et n'étaient pas prévus initialement au marché et considérant qu'un changement de titulaire soit impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements ou installations existantes achetés dans le cadre du marché initial ;

### **DECIDE**

**Article 1 :** De signer la modification de contrat n°3 relatif au marché M24.037 « Travaux de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel Sockeel à Cassel en vue d'y installer l'Office de Tourisme Intercommunal – lot 3 Couverture-verrière-bardage zinc » avec la société ECR (59470 WORMHOUT) pour un montant total de 22 380,69 € HT soit 26 856,83 € TTC.

Le montant global et forfaitaire initial du marché passe de 257 589,54€ HT à 298 139,63€ HT soit 357 767,56€ TTC (y compris avenants 1,2 et 3).

L'augmentation introduit par les avenants 1,2 et 3 est de +15,74 %.

**Article 2 :** Ampliation de la présence décision est faite à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque pour contrôle de légalité
- Monsieur le Trésorier d'Hazebrouck
- Monsieur le Directeur Général des Services et aux services concernés, pour information et compte-rendu au Conseil de Communauté.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Fait à Hazebrouck, le 29 JAN. 2026**

**Par délégation,  
Le Vice-Président en charge des  
Finances, du pacte fiscal et financier et  
de l'achat public**



**Jérôme DARQUES**

